

BEAUBIEN, Rue

Toponymie & Plans



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

RUE BEAUBIEN - Origine du nom

Apparemment le nom de cette voie rappelle le souvenir de Pierre Beaubien, médecin, époux de Marie-Justine Casgrain. (1)

Au plan de lotissement du cadastre 10 du Village de la Côte St-Louis, lequel fut déposé au Bureau d'Enregistrement provincial par Pierre Beaubien le 26 mars 1876, mention est faite de la rue Beaubien.

(1) EX: Acte d'Accord et de Transaction
14 mai 1850,
No: 430,
Minutes du Notaire L.-R. Lacoste.
Archives Judiciaires provinciales

Anciens Noms: avenue Pacifique, rue Narchand,
rue Lannes.

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

20 sept. 1949. H.L.R.

Beaubien rue

29 mai 1911

MARCHAND, rue
Dénomination

Désignation avant
le 29 mai 1911 avenue Pacific

Nouveau nom proposé,
puis accepté par le
Conseil le 29 mai 1911 rue MARCHAND

Historique Ancienne famille canadienne

Quartiers municipaux tra-
versés par ladite voie Laurier et St-Denis

=====

NOTE: Le changement ci-dessus a été
effectué en vertu de la décision ci-
après du Conseil municipal:

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée du Conseil municipal de
Montréal, tenue le lundi, 29 mai 1911.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération
un rapport de la Commission spéciale re: Noms de rues, à l'effet
de dénommer certaines rues, le rapport suivant est soumis et lu.

LA COMMISSION SPECIALE au sujet du changement des noms
de certaines rues, à l'honneur de faire rapport:

Que conformément aux instructions qu'elle a reçues du
Conseil, elle a pris en considération le rapport du Bureau des
Commissaires au sujet du changement des noms de certaines rues
ayant multiple emploi, et après mûre délibération elle recomman-
de que les changements mentionnés sur le tableau ci-joint soient
approuvés et que l'inspecteur de la Cité reçoive instructions de
faire ces changements.

.....
.....
Le tout, néanmoins, respectueusement soumis,

Chambre de la Commission,
Hôtel de ville,
Montréal, 15 mai 1911.

(Signé) Emery Larivière,
" J.-U. Emard,
" J.-N. Drummond,
N. Lapointe.

Sur la proposition de l'échevin Larivière,
Appuyée par l'échevin N. Lapointe, il est,

RESOLU: Que ledit rapport avec les amendements agrés par le
Conseil soit adopté et que ledit rapport, tel que définitivo-
ment adopté, soit publié dans la Gazette municipale.

PIECES ORIGINALES:
Voir: 1911 - Année
1
NOMS DE RUES
Archives
Collectifs

27 mai 1912

--- LANNES, rue ---
Dénomination

Désignation avant
le 27 mai 1912 rue Marchand
(ci-devant Pacifique)

Nouveau nom proposé,
puis accepté par le
Conseil le 27 mai 1912 LANNE, rue

Historique Un des maréchaux de l'Empire

Quartiers municipaux tra-
versés par ladite voie Saint-Denis

NOTE: Le changement ci-dessus a été effec-
tué en vertu de la décision ci-après du
Conseil municipal:

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil
municipal de Montréal, tenue le lundi, 27 mai 1912.

Soumis et lu le rapport suivant du Bureau des Commis-
saires, approuvant un rapport de la Commission spéciale re:
Noms de rues:

On trouvera le texte du rapport
précité, au dossier ci-après:

1912 - Année

1

NOMS DE RUES

Archives

Collectifs

Sur la proposition de l'échevin Larivière,
Appuyée par l'échevin Tétreau, il est,

RESOLU: Que ledit rapport, tel qu'amendé, soit adopté et pu-
blié dans la prochaine édition de la Gazette municipa-
le en même temps qu'une liste complète des noms de
rues qui ont été changés depuis le 29 mai 1911, inclu-
sivement.

Beaubien Ouest rue

EXTRAIT

du procès-verbal d'une assemblée du Comité exécutif de la Ville de Montréal, tenue le 23 mai 1922.

Soumise une résolution du Conseil adoptant un rapport de la Commission spéciale des noms de rues recommandant au Conseil de soumettre au Comité exécutif, avec prière de l'adopter, un projet de changement du nom de certaines rues faisant double emploi ou étant le prolongement naturel d'autres rues;

RESOLU: d'approuver ce projet de changement de noms de rues.

PROJET DE CHANGEMENT DU NOM DE CERTAINES RUES

Désignation avant le 23 mai 1922:	rue LANNES
Nouveau nom proposé.	rue BEAUBIEN Ouest
Historique	Prolongement de la rue Beaubien
Quartiers municipaux tra- versés par ladite voie	St-Jean

Pièces originales,
VOIR: 1922 - année
1

NOMS DE RUES

Archives
Collectifs

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTRÉAL

MUNICIPAL ARCHIVES

B 28-11-1946

E X T R A I T

du procès-verbal d'une assemblée du Comité exécutif de la Ville de Montréal, tenue le 23 mai 1922.

Soumise une résolution du Conseil adoptant un rapport de la Commission spéciale des noms de rues recommandant au Conseil de soumettre au Comité exécutif, avec prière de l'adopter, un projet de changement du nom de certaines rues faisant double emploi ou étant le prolongement naturel d'autres rues;

RESOLU: d'approuver ce projet de changement de noms de rues.

PROJET DE CHANGEMENT DU NOM DE CERTAINES RUES

Désignation avant
le 23 mai 1922: rue BEAUBIEN
Nouveau nom proposé. rue BEAUBIEN Est
Historique

Quartiers municipaux traversés par ladite voie Mercier, St-Edouard
Montcalm, Rosemont

Pièces originales,
VOIR: 1922 - année
1

NOMS DE RUES

Archives
Collectifs

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTRÉAL
MUNICIPAL ARCHIVES

B28-11-1946

33-9-C-776

service DE L'URBANISME	division DES ETUDES COURANTES	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="font-size: small;">jour</th> <th style="font-size: small;">mois</th> <th style="font-size: small;">année</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">03</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: center;">82</td> </tr> </table>	jour	mois	année	03	11	82
jour	mois	année						
03	11	82						

À LA DEMANDE DU	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="font-size: small;">jour</th> <th style="font-size: small;">mois</th> <th style="font-size: small;">année</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> </table>	jour	mois	année	-	-	-
jour	mois	année					
-	-	-					

OBJET

OPERATION 20 000 LOGEMENTS -
Phase X - emplacement 21-5 -
Terrains situés sur le côté nord de
la rue Beaubien, à l'est de la rue
Cabrini -
Fermeture de parties de rues -
Enregistrement d'une servitude.

Les terrains ci-haut désignés et délimités par des tirets sur les plans "A" et "B" ci-joints sont inclus dans la phase X de l'"Opération 20 000 logements" (emplacement 21-5).

Cet emplacement comprend une lisière de terrain, lisérée en jaune sur les plans précités et acquise à des fins de rue, qu'il y aurait lieu de fermer afin de permettre la réalisation du projet de construction. Cette rue ne peut plus être ouverte à la circulation, étant donné que les terrains qui devaient lui assurer un débouché sur la rue Saint-Zotique dans la cité de Saint-Léonard ont été construits récemment.

Toutefois, ladite lisière de terrain contient un égout collecteur de 8' -6" de diamètre et une servitude devrait être enregistrée en vue du maintien et de la réparation de cet égout.

Il conviendrait également de fermer, parce que jugée inutile, la partie de rue de forme triangulaire, située à l'angle nord-est des rues Beaubien et Cabrini, telle qu'elle est teintée en rouge sur les mêmes plans "A" et "B". Cette partie de rue devait servir de pan coupé à la rue dont la fermeture est projetée.

A signaler que dans un rapport en date du 15 juin 1979, dont copie est annexée, le Service de l'urbanisme a recommandé de soustraire du domaine public de la Ville, à des fins de rue, la surlargeur de la rue Beaubien, côté nord, à l'est de la rue Cabrini, telle qu'elle est teintée en orange sur lesdits plans "A" et "B" ci-joints. Il devra être donné suite à cette recommandation.

Le Service des travaux publics devrait être consulté relativement à l'aspect technique de la question.

Le cas échéant, il y aurait lieu pour les autorités municipales d'autoriser:

- 1- les procédures requises en vue de soustraire du domaine public de la Ville, à des fins de rue, les terrains situés sur le côté nord de la rue Beaubien et à l'est de la rue Cabrini, tels qu'ils sont lisérés en jaune et teintés en rouge sur les plans "A" et "B" ci-joints;
- 2- l'enregistrement d'une servitude pour la pose, le maintien et la réparation d'un égout collecteur, devant grever une partie de la lisière de terrain lisérée en jaune sur les mêmes plans "A" et "B", tel que mentionné à l'item 1 ci-avant;

conformément aux descriptions qui devront être préparées à cet effet par le Service des travaux publics.

.../2

signature du responsable
Michel Gauthier, ing.
Surintendant

signature du directeur
Beauchamp

MD:AM:sdb

numéro de dossier du requérant

11/40-1-

Il conviendrait également pour les autorités municipales de donner suite à la partie des recommandations du rapport du Service de l'urbanisme en date du 15 juin 1979, à l'effet d'autoriser les procédures requises en vue de soustraire du domaine public de la Ville, à des fins de rue, la surlargeur de la rue Beaubien, côté nord, à l'est de la rue Cabrini, telle qu'elle est teintée en orange sur les plans "A" et "B" ci-joints, conformément à la description qui devra être préparée à cet effet par le Service des travaux publics.

Le 3 novembre 1982.



HD 0096612 H

FORMULE 1

service TRAVAUX PUBLICS	division MODULE TECHNIQUE	jour 28	mois 03	année 84
----------------------------	------------------------------	------------	------------	-------------

HD 0096612 H (23)

A LA DEMANDE DU	SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF	jour 09	mois 02	année 83
-----------------	--------------------------	------------	------------	-------------

WR 2
 11 0 2 84
 SECRÉTAIRIAT
 ADMINISTRATIF

OBJET

OBJET: SERVICE DE L'URBANISME -
 Opération 20 000 logements -
 Phase X - Emplacement 21-5 -
 Terrains situés sur le côté nord de
 la rue Beaubien, à l'est de la rue
 Cabrini -
 Fermeture de parties de rues -
 Enregistrement d'une servitude -

On nous informe que compte tenu que le Comité exécutif, lors de sa réunion du 15 décembre 1982, a accepté la phase X de l'opération 20 000 logements, il y aurait lieu que notre service prépare et fasse tenir les documents nécessaires pour donner suite à la recommandation formulée dans le rapport ci-joint du Service de l'urbanisme.

Dans son rapport susmentionné du 3 novembre 1982, le Service de l'urbanisme recommande aux Autorités municipales d'autoriser la procédure requise en vue de soustraire du domaine public de la Ville, à des fins de rue, les terrains composant les emprises de la rue Dumesnil (Chemin des Tanks C.N.R.) située au nord de la rue Beaubien, à l'est de la rue Cabrini et de la surlargeur de la rue Beaubien (côté nord) à cet endroit, tels qu'ils sont respectivement lisérés en jaune et teintés en rouge et en orange sur les plans cotés «A» et «B» joints au rapport précité de ce service.

A cet effet, nous vous transmettons ci-annexées des copies du plan B-284 Longue-Pointe, préparé pour la fermeture d'une partie de la rue Beaubien, située au nord-est de la rue Cabrini et d'une partie de l'ancien Chemin des Tanks C.N.R. située entre la rue Beaubien et les limites de la Cité de Saint-Léonard ainsi que les descriptions techniques s'y rapportant.

Nous désirons souligner que cette procédure est également nécessaire pour donner suite à la vente par la Ville du terrain requis par les habitations du «Chez-nous des Artistes Inc.», car une partie de la surlargeur de la rue Beaubien à soustraire du domaine public, à des fins de rue, suivant le plan susdit est comprise dans cet emplacement.

Il y aurait donc lieu que ce dossier soit transmis au Service du contentieux afin de lui permettre d'établir la procédure adéquate pour permettre aux Autorités municipales de verser dans le domaine privé de la Ville les parties de rues montrées sur le plan B-284 Longue-Pointe, lesdites parties de rues n'ayant jamais été ouvertes à la circulation.

signature du responsable L'ASSISTANT-DIRECTEUR
P. Busséau
 ing.

signature du directeur
[Signature]

F. Riendeau, ing., /dg

numéro de dossier du requérant
 54-10-01-9-71

HD 0096612 H v



Règlement
By-law 6395

Fermeture d'une partie de la rue Beaubien située au nord-est de la rue Cabrini et d'une partie de l'ancien Chemin des Tanks «C.N.R.» située entre la rue Beaubien et les limites de la Cité de Saint-Léonard.

À la séance du Conseil de la Ville de Montréal, tenue le 16 avril 1984,

le Conseil décrète:

1. — Rue Beaubien:

Sont fermées comme rue, une partie du lot 30, une partie du lot 31 et une partie du lot 32, indiquées par les lettres ABCDA sur le plan B-284 Longue-Pointe;

2. — Chemin des Tanks «C.N.R.»:

Sont fermées comme rue, une partie du lot 32 et une partie du lot 31, indiquées par les lettres EFGHJKDE sur le plan B-284 Longue-Pointe;

Ces parties de lots sont du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal et sont montrées sur ledit plan B-284 Longue-Pointe daté du 12 janvier 1984 et dont les descriptions techniques préparées par Maurice Viger, arpenteur-géomètre, en date du 19 mars 1984, sont annexées audit plan. Ces documents sont identifiés par le Greffier de la Ville.

Closing of part of Beaubien Street located north-east of Cabrini Street, and of part of the former Chemin des Tanks "C.N.R." located between Beaubien Street and the limits of the City of Saint-Léonard.

At the meeting of the Conseil de la Ville de Montréal held on April 16, 1984,

the Conseil ordained:

1. — Beaubien Street:

Shall be closed as a street part of lot 30, part of lot 31 and part of lot 32 shown by letters ABCDA on plan B-284 Longue-Pointe;

2. — Chemin des Tanks "C.N.R.":

Shall be closed as a street part of lot 32 and part of lot 31 shown by letters EFGHJKDE on plan B-284 Longue-Pointe;

Those lot sections are in the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, Montréal Registration Division, and are shown on the said plan B-284 Longue-Pointe dated January 12, 1984 the technical descriptions of which, prepared by Maurice Viger, surveyor, on March 19, 1984, are annexed to the said plan. Those documents are identified by the Greffier de la Ville.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

recommande, conformément aux rapports des directeurs des Services des travaux publics, de l'urbanisme, et de l'Avocat en chef de la Ville, d'adopter le projet de règlement ci-joint intitulé: "Fermeture d'une partie de la rue Beaubien située au nord-est de la rue Cabrini et d'une partie de l'ancien Chemin des Tanks "C.N.R." située entre la rue Beaubien et les limites de la Cité de Saint-Léonard.". (HD 0096612 H)

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Yvan Lamare

Président

Maurice

Greffier de la Ville.

Montréal, le 9 avril 1984.

Soumis le 16 AVR. 1984

Adopté le 16 AVR. 1984

06.03.419-0 (12.83)

montréal

Règlements 6395, 6396, 6397, 6398, 6399, 6400, 6401, 6402, 6403, 6404, 6405, 6406, 6407, 6408, 6409, 6410, 6411, 6412, 6413, 6414, 6415, 6416 et 6417.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil municipal, à ses séances tenues les 16, 17, 18 et 24 avril 1984, a adopté les règlements suivants.

Règlement 6395 concernant la fermeture d'une partie de la rue Beaubien située au nord-est de la rue Cabrini et d'une partie de l'ancien Chemin des Tanks « C.N.R. » située entre la rue Beaubien et les limites de la Cité de Saint-Léonard.

Règlement 6396 modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984, modifié).

Règlement 6397 modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920, modifié).

Règlement 6398 modifiant le règlement intitulé : « Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques » (2713, modifié) :

- Le Centre des Langues Transatlantiques — école privée de langues — 1535, rue Sherbrooke ouest;
- Garderie du Y.M. — Y.W.H.A. & N.H.S. de Montréal — garderie de jour — 5500, avenue Westbury;
- Garderie Galijodé Inc. — garderie de jour — 6315-25, 13e Avenue;
- Les Soeurs de Sainte-Anne — centre culturel et récréatif — 3663, rue Saint-Hubert;
- Monovie Ahuntsic Inc. — bureau d'administration et salle de réunions — 2070, boulevard Gouin est;
- Fondation Habitation Champlain Inc. — logements pour personnes âgées ou handicapées — 7150, boulevard Maurice Duplessis;
- Carrefour Saint-Eusèbe de Montréal Inc. — centre communautaire récréatif et culturel — 2323, rue de Rouen;
- Les Soeurs de la congrégation de Notre-Dame (Collège Villa Maria) — gymnase — 4245, boulevard Décarie;
- Hôpital Santa Cabrini — agrandissement du garage — 5655, rue Saint-Zotique est;
- Commission de formation professionnelle de Montréal Métropolitain — commerce en détail de vêtements de sports pour le Centre de développement physique — 2275, boulevard Saint-Joseph est;
- Église Arménienne Sourp Hagop — agrandissement — 3401, rue Olivar Asselin;
- Mission Catholique Italienne Domenico Savio — centre de loisirs et salle paroissiale — 2855, rue Taillon;
- Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Hongrois — modification et agrandissement du presbytère — 90, rue Guizot ouest, et occupation de la partie agrandie, aux fins d'un centre communautaire.

Règlement 6399 modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882, modifié).

Règlement 6400 modifiant le règlement de zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe (3319, modifié).

Règlement 6401 portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les boulevards Gouin et Perras, par une rue projetée sur le côté est et par la limite est de la municipalité de Montréal-Nord.

Règlement 6402 modifiant le règlement intitulé : « Zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Edouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray » (4139, modifié).

Règlement 6403 modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel situé dans une partie du quadrilatère délimité par les rues Masson et Dandurand et les 5e et 6e Avenues (6257).

Règlement 6404 portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur le côté est de l'avenue de Rivoli, au nord de la rue Bocage, dans le quartier de Ahuntsic.

Règlement 6405 portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel et commercial au sud de la rue Notre-Dame, entre les 83e et 92e Avenues, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

Règlement 6406 portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur le côté nord de la rue Sauvé, entre les avenues Millien et Durham.

Règlement 6407 modifiant le règlement intitulé : « Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal » (3955, modifié).

Règlement 6408 modifiant le règlement intitulé : « Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier » (5189, modifié).

Règlement 6409 modifiant le règlement intitulé : « Zonage d'une partie des quartiers Bourget et Saint-Jacques » (5226, modifié).

Règlement 6410 modifiant le règlement concernant l'occupation des terrains, la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André (1651, modifié).

Règlement 6411 concernant la fermeture des lots 364-Pte 1027, 365-Pte 355 (rues) du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, situés au sud-ouest du boulevard Pie IX et au nord-ouest de la 54e Rue.

Règlement 6412 concernant la fermeture des lots 854-9 et 854-10 situés sur le côté est de la rue Saint-Christophe, au nord du boulevard de Maisonneuve.

Règlement 6413 décrétant certaines mesures relatives au bien-être des citoyens en cas de grève ou de lock-out dans un cimetière.

Règlement 6414 concernant la fermeture du lot 404-1401 situé au nord-ouest de la rue Bellefleur et au nord-est de la rue Taillon.

Règlement 6415 concernant la fermeture d'un emplacement situé au sud-est de la rue Saint-Jacques et au nord-est de la rue du Couvent.

Règlement 6416 concernant la fermeture de certaines rues et parties de rues situées de part et d'autre du boulevard Marc-Aurèle Fortin, entre les boulevards Maurice Duplessis et Perras.

Règlement 6417 interdisant de déroger à une condition prévue dans une autorisation.

A city... call it proud.



montreal

VILLE DE MONTREAL

SERVICE SECRETARIAT MUNICIPAL

By-laws 6395, 6396, 6397, 6398, 6399, 6400, 6401, 6402, 6403, 6404, 6405, 6406, 6407, 6408, 6409, 6410, 6411, 6412, 6413, 6414, 6415, 6416 and 6417.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Conseil municipal, at its meetings of April 16, 17, 18 and 24, 1984, adopted the following by-laws:

By-law 6395 concerning the closing of part of Beaubien Street located north-east of Cabrini Street, and of part of the former Chemin des Tanks "C.N.R." located between Beaubien Street and the limits of the City of Saint-Léonard.

By-law 6396 to amend the by-law concerning exemptions applicable to parking units (5984, as amended).

By-law 6397 to amend the by-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920, as amended).

By-law 6398 amending the by-law entitled: "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713, as amended):

- Le Centre des Langues Transatlantiques — private school for languages — 1535 Sherbrooke Street West;
- Garderie de Y.M. - Y.W.H.A. & N.H.S. de Montréal — day-nursery — 5500 Westbury Avenue;
- Garderie Galijode Inc. — day-nursery — 6315-25, 13th Avenue;
- Les Soeurs de Sainte-Anne — cultural and recreational center — 3663 Saint-Hubert Street;
- Monovie Ahuntsic Inc. — administrative office and an information and discussion meeting room — 2070 Gouin Boulevard East;
- Fondation Habitation Champlain Inc. — dwelling for elderly or handicapped persons — 7150 Maunce Duplessis Boulevard;
- Carrefour Saint-Eusébe de Montréal Inc. — recreational and cultural community center — 2323 Rouen Street;
- Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame (Collège Villa Maria) — gymnasium — 4245 Decarie Boulevard;
- Hôpital Santa Cabrini — extension of the garage — 5655 Saint-Zotique Street East;
- Commission de formation professionnelle de Montréal Métropolitain — sportswear retail establishment for the Centre de développement physique — 2275 Saint-Joseph Boulevard East;
- Eglise Arménienne Sourp Hagop — extension — 3401 Olivar Asselin Street;
- Mission Catholique Italienne Domenico Savio — recreation center and parish hall — 2855 Tailon Street;
- Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Hongrois — alteration and extension of the presbytery — 90 Guizot Street West, and occupation of the extended section, for purposes of a community centre

By-law 6399 to amend the by-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882, as amended).

By-law 6400 to amend the by-law for the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and of a part of Saint-Eusébe Ward (3319, as amended).

By-law 6401 providing for the approval of the building and occupancy plan of a residential complex in the quadrilateral bounded by Gouin and Perras Boulevards, by a proposed street on the east side and by the east limit of the municipality of Montreal-Nord.

By-law 6402 amending the by-law entitled: "Zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward" (4139, as amended).

By-law 6403 amending the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building located in a section of the quadrilateral bounded by Masson and Dandurand Streets and 5th and 6th Avenues (6257).

By-law 6404 for the approval of the construction and occupancy plan of a residential complex located on the east side of Rivoli Avenue, north of Bocache Street in Ahuntsic Ward.

By-law 6405 bearing approval of the construction and occupancy plan of a residential and commercial complex south of Notre-Dame Street, between 83rd and 92nd Avenues, in the Pointe-aux-Trembles Ward.

By-law 6406 providing for the approval of the construction and occupancy plan of a residential complex on the north side of Sauvé Street, between Millen and Durham Avenues.

By-law 6407 to amend the by-law entitled: "By-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount-Royal Wards" (3955, as amended).

By-law 6408 to amend the by-law entitled: "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-Andre Street and de Lorimier Avenue" (5189, as amended).

By-law 6409 amending the by-law entitled: "Zoning of part of Bourget and St. James Wards" (5226, as amended).

By-law 6410 amending the by-law concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in certain parts of St. George and St. Andrew Wards (1651, as amended).

By-law 6411 concerning the closing of lots 364 — Part 1027 and 365 — Part 355 (streets) of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, located southwest of Pie IX Boulevard and northwest of 54th Street.

By-law 6412 concerning the closing of lots 854-9 and 854-10 located on the east side of Saint-Christophe Street, north of Boulevard de Maisonneuve.

By-law 6413 ordaining certain measures relating to the welfare of citizens in case of strike or lockout at a cemetery.

By-law 6414 concerning the closing of lot 404-1401 located north-west of Bellevue Street and northeast of Tailon Street.

By-law 6415 concerning the closing of a site located southeast of Saint-Jacques Street and northeast of Couvent Street.

By-law 6416 concerning the closing of certain streets and parts of streets located on both sides of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, between Maunce Duplessis and Perras Boulevards.

By-law 6417 prohibiting nonconformance to a condition provided in an authorization.

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

City Hall.



Vi^e de Montréal

**Extrait authentique du procès-verbal
d'une séance du Comité exécutif
tenue le 13 septembre 1989**

CE89 03371

Sur recommandation du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain, il est

RÉSOLU:

- 1.- d'approuver la liste des noms de voies de Montréal annexée au rapport du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain en date du 11 août 1989;
- 2.- de mandater le greffier de la Ville à l'effet de transmettre ladite liste à la Commission de toponymie du Québec en vue de l'officialisation.

89 0354793
K-202

Le greffier de la Ville,

Léon Laberge

JM/dc

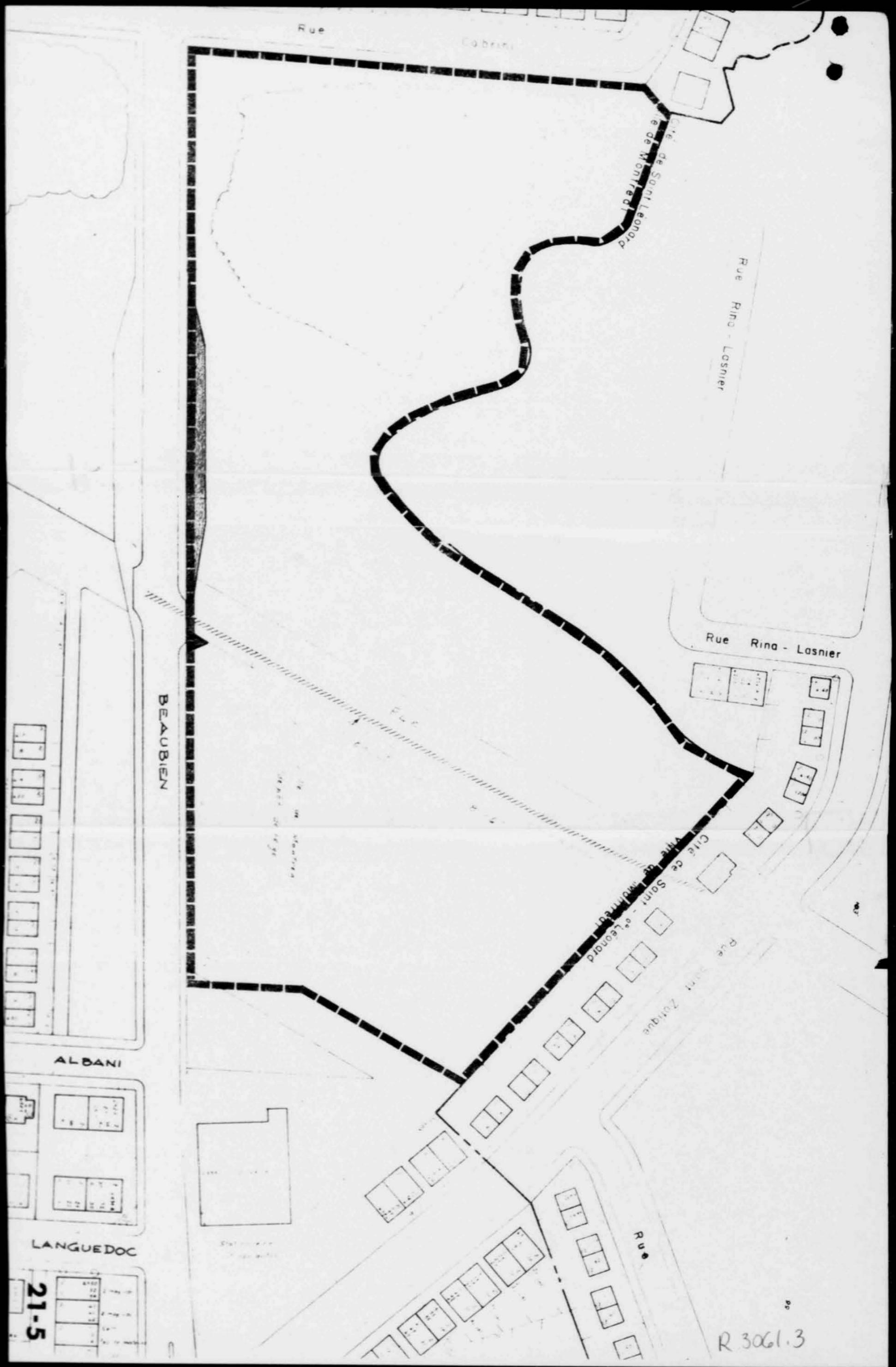
Bur. greff. & doss.
Tous les services + liste

PLAN

no: 1

dossier :

R. 3061.3



Rue

Cabrin

Rue de Saint-Leonard

Rue Rina - Lasnier

Rue Rina - Lasnier

BEAUBIEN

ALBANI

LANGUEDOC

21-5

R 3061.3